

CHARGE DE LA COORDINATION ET DU SUIVI DES TRAVAUX ET INTERVENTIONS TECHNIQUES

PREPARATION ET SUIVI DES ACTIONS DE MUTUALISATION DANS LE DOMAINE DES INTERVENTIONS TECHNIQUES

- En amont de la contractualisation des actions de mutualisation :
 - Dresser un inventaire des besoins de la Communauté de Communes en matière d'interventions techniques ;
 - ✓ définition des besoins et des objectifs
 - ✓ recenser les mutualisations qui existent au sein de l'intercommunalité,
 - ✓ passer en revue les services et les compétences techniques de chacun afin de déterminer ce qui existe et ce qui aurait le plus d'intérêt à être mutualisé.
 - Préparer la réflexion sur le schéma de mutualisation en s'appuyant sur quatre outils principaux :
 - ✓ Le partage conventionnel des services,
 - ✓ La création de services communs, planification des prestations, suivi et vérification de leur bonne exécution,
 - ✓ Le partage des biens, mise en commun de matériel,
 - ✓ Le groupement de commandes.
- Après élaboration et formalisation du schéma de mutualisation par les élus :
 - planifier et coordonner les interventions techniques intercommunales des communes membres ;
 - Assurer le suivi des travaux ;
 - Vérifier la conformité des travaux réalisés ;
- Gestion des prêts de matériel mutualisé aux communes membres et gestion de sa maintenance.

PILOTAGE DE L'ENTRETIEN ET DE LA MAINTENANCE DES BATIMENTS, DU MATERIEL ET DE LA VOIRIE INTERCOMMUNALE :

- Demande de devis aux prestataires extérieurs et suivi des travaux : évaluer les besoins, établir les cahiers des charges, planifier et coordonner les interventions, contrôler la bonne exécution des travaux.
- Déclaration de sinistre auprès des sociétés d'assurances et suivi des travaux de réparation ;
- Elaboration, gestion et suivi des contrats de maintenance / entretien avec des prestataires extérieurs : vérifications et contrôles périodiques élec / gaz / portes auto / portes garages / levage / alarme incendie.
- Gestion et suivi de l'entretien des bâtiments intercommunaux dont les commissions d'accessibilité/sécurité ;
- Gestion et suivi entretien du parc de véhicules ;

APPUI ET CONSEIL SUR TRAVAUX ET GROSSES OPERATIONS :

- Donner avis technique et monter dossiers relatifs à grosses opérations de réparation ou de transformation de bâtiments ;

APPUI TECHNIQUE ET LOGISTIQUE AUX SERVICES DE LA COLLECTIVITE :

- Assurer l'appui logistique des services (mise en place de manifestations / spectacles / manutentions diverses ...) ;
- Assurer la régie sons et lumières pour les manifestations à l'auditorium de la médiathèque.

PROFIL

RECRUTEMENT PAR VOIE STATUTAIRE SUR LE GRADE DE TECHNICIEN (FILIERE TECHNIQUE) OU A DEFAUT D'AGENT DE MAITRISE OU ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE

SAVOIRS

- Bac + 2 ou Bac Pro Bâtiment, conduite de travaux ou électricien
- Capacité à suivre travaux depuis élaboration des devis jusqu'au contrôle des prestations.
- Compétence en gestion / entretien des bâtiments avec polyvalence technique
- Expérience souhaitée dans le domaine de la conduite d'opérations de bâtiments/voirie, services techniques tous corps d'état
- Permis B

SAVOIR FAIRE

- Connaître les règles de sécurité au travail
- Connaître les gestes et postures à adopter
- Respect des normes de sécurité et des consignes
- Savoir installer du mobilier pour les manifestations
- Travail en intérieur et en extérieur
- Travaille seul
- Nombreux déplacements au sein du territoire de la collectivité

SAVOIR ETRE

- autonomie
- Capacité d'organisation / de synthèse
- Esprit d'équipe
- Force de proposition / réactivité / capacité d'adaptation
- Faire preuve d'un bon relationnel public
- Esprit de service public

Temps de travail : 35 h hebdomadaires

Poste à pourvoir au 1^{er} avril 2020

Les candidatures (lettre de motivation manuscrite, CV et photo) sont à adresser **avant le 14 mars 2020** à :

Monsieur le Président

Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » - 29 Avenue de Verdun - 63190 LEZOUX

Ou par mail à contact@ccdoreallier.fr